

D'var Torah du Rabbin Didier Kassabi

Rabbin de Boulogne

Parasha Rééh, 29 Av 5781

La Parasha que nous lisons cette semaine ouvre une série de trois Parashioth particulièrement chargées en nombre de Mitsvoth présentées. Avant de quitter ce monde, Moshé attire l'attention du peuple d'Israël sur les commandements qui lui semblent essentiels afin de vivre sur la terre d'Israël.

Les premiers versets de notre Parasha sont les suivants : « Regarde, je donne devant toi aujourd'hui bénédiction et malédiction. La bénédiction : que vous écoutiez les commandements de HaShem votre D-ieu, que je vous ordonne aujourd'hui. Et la malédiction : si vous n'écoutez pas les commandements de HaShem votre D-ieu et que vous vous écartiez de la voie que je vous ordonne aujourd'hui, pour suivre des dieux étrangers que vous ne connaissez pas ». (Chapitre 11 ; versets 26-28)

Nous pouvons être surpris par le verbe employé pour ouvrir cette Parasha. Il n'y a rien à voir dans ce que propose Moshé. Il invite plutôt le peuple à mener une réflexion sur le sens global de notre existence sur terre. Il aurait dû employer le terme de « sache » ou celui de « comprends » à la place de « regarde ».

Nos commentateurs tentent également de justifier l'emploi du verbe « donner » que nous trouvons au début du verset. À chaque fois que ce verbe est employé dans la Torah, cela nous renvoie systématiquement à quelque chose de bon et de positif. Or dans notre texte, nous évoquons également la malédiction. A priori, la malédiction qui peut s'abattre sur le peuple d'Israël ne porte rien de positif en elle !

Pour répondre à ces deux questions, nous devons nous rappeler du principe général qui gère notre condition sur terre. Dès la création du monde, HaShem a offert à l'être humain un cadeau précieux, celui du libre arbitre. Nous restons maîtres de nos choix quel que soit le moment de notre vie. D-ieu ne nous enferme pas dans des rôles prédéfinis. Nous pouvons orienter notre existence en toute conscience. La possibilité de faire le mal donne toute sa valeur au bien que nous réalisons. C'est uniquement notre volonté qui nous pousse à choisir telle ou telle voie. Cela nous place face à nos responsabilités lorsque nous réalisons un forfait mais cela nous permet de justifier pleinement notre « récompense » lorsque nous œuvrons pour le bien.

La bénédiction évoquée dans notre Parasha est engendrée par nos choix positifs alors que la malédiction est causée par une pulsion négative.

Ce choix fait toute la grandeur de l'individu et il représente finalement le plus beau cadeau que D-ieu pouvait nous faire. Nous comprenons grâce à cela le verbe « donner » qui est employé puisqu'il porte en lui une part extrêmement positive.

Lorsque les choses sont évidentes, nous arrivons à les percevoir comme si elles étaient posées face à nous. Nous quittons le monde abstrait de la réflexion ou de la contemplation pour percevoir les choses avec une grande acuité. La bénédiction qui peut nous accompagner tout au long de notre vie représente une source de bien être évidente et visible.

Les conséquences négatives liées à certains de nos choix ne nous paraissent pas toujours aussi évidentes puisqu'il s'agit souvent d'une privation de bénédictions plutôt que de malédictions franches. C'est pour cette raison que la Torah emploie le verbe de « regarder » afin de nous pousser à percevoir les choses comme si elles étaient littéralement posées devant nous et qu'elles s'imposaient à nous.

